

COMMUNE
d'AUSSAC-VADALLE
CHARENTE

Nombre de Membres :

En exercice	07
Présents	06
Votants	06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil onze le vingt huit mars à dix-huit heures trente le conseil d'administration d'Aussac-Vadalle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT.

Date de convocation du conseil d'administration : 21 mars 2011

Présents: M. LIOT Gérard, Mme COUSSAUD Béatrice, Mme GUILBAUD Marlyse, Mme BIRONNEAU Marylène, Mme LIOT Régine, Mme BRUNET Mireille

Absents : Mme GRZESKIEWIEZ Marie-Hélène,

Madame COUSSAUD a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration qu'il convient d'effectuer une décision modificative du budget, suite à la décision d'octroyer une aide sociale de 150,00 € ; comme suit :

OBJET :

Décision modificative du budget du CCAS

Virement de crédits :

Chapitre 011 – compte 6232 : - 150,00 €

Chapitre 65 – compte 6562 : + 150,00 €

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

- * Approuve la décision modificative du budget ;
- * Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet ;

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le département

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Le Président,
Gérard LIOT